



Commission
des titres d'ingénieur

**Complément de décision n° 2017/09-03
relatif à l'attribution du Label EUR-ACE
à des diplômes d'ingénieur délivrés par l'École supérieure privée
d'ingénierie et de technologies (ESPRIT) - Tunisie
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Prolongement de la labellisation EUR-ACE d'un an pour les diplômes suivants :
Diplôme national d'ingénieur spécialité Electromécanique en formation initiale sous statut d'étudiant.
Diplôme national d'ingénieur spécialité Génie civil en formation initiale sous statut d'étudiant.

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :

La Commission prend acte favorablement du prolongement d'un an de la labellisation des deux formations pour l'année universitaire 2020-2021.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 13 octobre 2020.

La présidente,
Elisabeth CREPON